

# CSEC

LE COMPTE RENDU  
FORCE OUVRIERE EN BREF

## 05 et 06 juillet 2022

### Ordinaire



Vos élus au CSEC : Laurence Romet ; Arlette Loubeau ; Grégory Hen ; Alina Reboredo ; Bruno Demange

Représentante Syndicale FO au CSE C : Catherine Justinien

## SITUATION GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE

Comme d'habitude, après la déclaration liminaire, l'instance a débuté par des propos de la présidente de France TV au sujet de l'actualité de France TV.

Elle a soulevé tout d'abord que la grève du 28 juin a connu un « *taux rarement atteint* » : plus de 25% à l'échelle de l'entreprise.

Les engagements pluriannuels ou infra annuels ne nous protègent pas des risques de gels et surgels tels que nous les avons connus au moment des dotations destinées à compenser la fin de la pub après 20h.

Quant à l'idée d'une commission indépendante, destinée à contrôler France TV, pourquoi pas, mais tout dépend de sa composition : s'il ne s'agit que de surveillance budgétaire, c'est sans intérêt.

La présidente a ajouté que, dans le contexte européen du Média Freedom Act, « *il serait inimaginable que la France puisse être prise en défaut, et rangée au rang de certains pays de l'Est* ».

Pourtant, les résultats, tant quantitatifs que qualitatifs, sont très satisfaisants. Les parts de marché du groupe ont progressé de 0,5%. France 2 est au plus haut depuis 10 ans, et France.TV a progressé de 20%.

De plus, l'image du groupe est en très nette amélioration, si l'on se fie à un sondage récent de l'IFOP. « Les publics se disent davantage en confiance par rapport à il y a quelques années ».

Concernant l'actualité à venir, de grands événements sont en prévision, tels le festival d'Avignon, les Chorégies d'Orange, le 14 juillet (avec l'inauguration du nouveau car UM1 pour le grand concert de Paris, qui dispose d'une qualité de son supérieure à celle de Radio France), mais aussi du sport, avec le Tour de France où le championnat du monde d'athlétisme.

La grande actualité du moment est la grande conférence de presse de rentrée, avancée cette année à la date du 6 juillet.



Parmi les grandes annonces, un programme quotidien de près d'une heure sera consacré dès janvier à tout ce qui tourne autour des JO 2024. De même, il s'agit aussi de se projeter au-delà de la prochaine saison...avec notamment l'annonce d'un projet qualifié de vrai bouleversement : arrêter les éditions nationales de France 3 et renforcer à la place l'information régionale !

## LES PROJETS « TEMPO » ET « ICI »

C'est LA grande annonce de ce CSE central. La présidente a reconnu d'entrée de jeu l'impact que cette annonce allait avoir, notamment pour les personnels travaillant sur les éditions nationales de France 3.

Delphine Ernotte Cunci et Laurent Guimier sont partis de ce double constat : *« d'abord, le temps de l'info s'accélère, avec la pression des chaînes d'info et des réseaux sociaux ; elle circule plus vite que jamais ! »*. D'où la nécessité de passer à un « acte 2 » pour France Info, et lui donner les moyens d'en faire le pivot de « l'info temps réel ». Et de permettre aussi de savoir se donner du temps pour du décryptage et « creuser » les sujets, sur 2 ou 3 jours par exemple (ce que l'on n'a plus le temps de faire avec nos organisations d'aujourd'hui).

Et son 2<sup>ème</sup> constat est celui-ci : *« la distance, l'éloignement des médias a été critiqué, notamment lors des manif des gilets jaunes ; il y a donc un besoin de proximité, sachant c'est elle qui est le plus appréciée des téléspectateurs, comme le montrent de nombreuses enquêtes »*.

La volonté est donc de revoir la complémentarité entre le régional et le national, à l'image de la PQR, qui, dans un même journal, offre de l'international, du national, du régional et du local.

Les 12/13 et 19/20 deviendraient donc en septembre 2023 des éditions pilotées entièrement depuis les antennes régionales, et se nommeraient ICI Midi et ICI Soir. Elles intègreraient l'info nationale avec l'idée du « vu d'ici » qui doit être une réalité.

Les contenus nationaux et internationaux continueraient évidemment d'être produits par France Info et les services de la rédaction nationale.

A chaud, l'annonce a été accueillie par les élus avec une certaine sobriété. Ils ont soulevé le fait que, certes, depuis longtemps, ils dénonçaient les différences de traitement entre le national et le régional, mais que là, c'est un peu l'aboutissement d'info 2015, ayant entraîné la perte d'identité et du pluralisme des éditions. Ils ont soulevé que ce n'était pas le choix que Radio France avait fait, préservant ainsi les identités des journaux d'Inter, de Culture, ou d'Info... **Les élus ont aussi posé la question des moyens qui seront alloués pour ces nouveaux objectifs. Les régions pourront-elles décider des angles des sujets ?**

Autre point soulevé : si France Info est amené à fournir de l'info « hot news », il y aura besoin de renégocier les accords France Info (qui prévoient aujourd'hui une activité périmétrée).

Enfin, qu'en est-il au niveau de l'impact pour les personnels travaillant sur ces 12/13 et 19/20 nationaux ? Qu'en est-il du plan de prévention ? Cette simple annonce entraîne évidemment des réactions au sein du collectif concerné. Pour ces salariés, ce bouleversement est un choc. Et ce timing, à la veille des vacances, n'est pas idéal.

Sur cette dernière question, la présidente a précisé que ce projet ne vise nullement à réduire les effectifs de la rédaction nationale. L'un des objectifs est de « fabriquer du temps ». Un autre est la mise en œuvre d'un programme quotidien consacré à Paris 2024, qui sera amené à remplacer « Plus Belle La Vie » : il associera les sports, l'info, la culture et les programmes.

Autre programme : celui de « Paris Île de France » va également être concerné par l'extension de ses éditions...ce qui va donc impliquer les personnels techniques du plateau ou de la régie du Siège travaillant aujourd'hui pour ces journaux de France 3.

Concernant l'information pour les personnels, Laurent Guimier nous a précisé qu'une première information était prévue dès ce mardi 5 juillet à 12h, et que tous les cadres intermédiaires allaient être reçus.

Enfin, la direction a précisé que ce projet n'est évidemment pas bouclé : il est en construction, sur 14 mois. L'annonce a été faite très en amont, pour des motifs de transparence, « *pour montrer qu'il n'y a pas de plan caché* » a-t-elle ajouté.

## LES COMPTES

**Les élus ont pris connaissance du compte rendu de la commission économique du 23 mai.**

Pour le retrouver, [cliquez ICI](#) ➡

**Les élus ont retenu notamment le « contrecoup » de la bonne nouvelle du maintien de la chaîne France 4 et le coût de 28 millions non financé, nécessitant d'aller chercher des économies ailleurs pour réussir à assumer cette dépense.**

Sur cela, la direction a répondu qu'effectivement, il a fallu trouver des équilibres de gestion, malgré cette dépense supplémentaire (qui était malgré tout une grande chance).

Plus globalement, elle a ajouté que le budget contraint et les conséquences de la crise sanitaire n'ont pas empêché la poursuite de la conduite des projets technologiques.

Un sujet particulier a été la situation des capitaux propres, se situant désormais à moins de 50% du capital social.

Pour la direction, ce n'est pas un souci (et cela n'affole nullement l'équipe de commissaires aux comptes de l'entreprise). France TV n'est pas en difficulté.

Plus inquiétante en revanche, l'incertitude dans laquelle l'entreprise (et plus largement l'audiovisuel public) se trouve par rapport à son financement futur. Aucune réponse particulière, évidemment, à ce jour ! Les regards sont tournés vers le gouvernement et les parlementaires. **Les élus espèrent pouvoir être reçus rapidement.**

**Les élus ont adopté un avis négatif sur ce point.** Retrouvez la résolution adoptée en [cliquant ICI](#) ➡

## POINT SUR L'APPLI MARGUERITE

Il s'agit du futur outil RH, qui sera à terme un portail unique pour bon nombre de sujets. Parmi eux, le suivi des mobilités internes et recrutements externes.

La direction a informé les élus que le fournisseur de l'appli avait été choisi : il s'agit de Succesfactor, proposé par l'éditeur SAP (que nous connaissons à France TV, c'est l'éditeur de Concur : la nouvelle appli sera-t-elle aussi chronophage et peu intuitive ?).

Il s'agira d'une appli en mode SAAS, avec les données hébergées sous cloud, en Europe.


La première ouverture du service est prévue en novembre 2022. Débutera alors un temps d'appropriation, avec un plan de formation adapté à chaque cible (et notamment des formations en présentiel pour le tronc commun).

Pour la suite, sont prévues :

- des kit d'apprentissage
- des super utilisateurs
- et des webinaires post mise en service

**Les élus ont déploré ce choix de webinaires, précisant que les salariés n'ont jamais le temps de les faire (en raison du fait que ce n'est pas planifié).** Cela rappelle le déploiement d'Office 365 : combien de salariés ont-ils réellement suivi ces webinaires ? Très peu...

## PLAN D'ACTION SUITE AU DGI DANS LE CADRE DU PROJET TEPI

Le point a été traité par la CSSCT centrale, et le retour détaillé est dans le compte rendu de la commission ([à retrouver ICI](#) ).

En instance, la direction a rappelé notamment que Télé Matin se faisait sur la base du volontariat : personne n'était forcé.

Les conditions de travail sur cette tranche sont très particulières : certains salariés arrivent dès 2h du matin, d'autres à partir de 5h30. Ce ne sont pas les mêmes rythmes. Globalement, la direction se dit très vigilante sur ce sujet, pour suivre l'état de fatigue de chacun.

Certains salariés travaillent sur Télé Matin depuis 20 ans, alors que d'autres peuvent souhaiter arrêter au bout d'1 an. Dans chaque cas, des solutions sont recherchées, pour permettre aux salariés de trouver des points d'atterrissage.

## POINT FORMATION

Était à l'ordre du jour le bilan du plan de développement des compétences (ex plan de formation) pour l'année 2021. L'une des difficultés est qu'il s'agit là d'une analyse consolidée, après des analyses plus détaillées, effectuées en établissements, et que quelques établissements seulement ont déjà traité ce point dans leurs CSE.

Retrouvez le compte rendu détaillé de la commission emploi formation, réunie le 20 juin dernier, en [cliquant ICI](#) ➡

En instance, les élus ont revisité les différents points :

- un focus général du réalisé par rapport au prévisionnel -un focus par directions -le cas des seniors le cas des CDD -la problématique de l'existence de formations « sauvages » -les formations ratées (à l'exemple de celles d'Ariane Cloud) -la difficulté de l'évaluation des formations -l'impossibilité d'effectuer un suivi sur les formations e learning en libre accès - les formations « prévention des risques » - et l'affaire des formations « incendies et assistance à personnes » que les personnels des entreprises de gardiennage doivent suivre mais que les entreprises ne souhaitent pas prendre en charge.

### **Les élus ont examiné également un bilan des non formés sur la période 2019/2021.**

256 salariés sont concernés, et ont ainsi vu leur compte CPF abondé de 3000 euros, conformément aux dispositions légales.

Pour rappel, l'obligation est d'avoir un entretien professionnel tous les 2 ans (avec un bilan au bout de 6 ans) et de pouvoir suivre une « formation non obligatoire ».

Ce problème des formations sans réponse ou des entretiens non réalisés est voué à être réglé bientôt, une fois que l'appli Marguerite sera en service (car elle imposera une réponse).

## POINT EMPLOI

**Les élus ont pris connaissance du compte rendu de la commission emploi formation du 21 juin dernier, consacrée :**

- au bilan de l'emploi au 31 décembre 2021 -à celui au 31 mars 2022 - et à celui de la RCC au 25 avril 2022.

Retrouvez le détail du compte rendu en [cliquant ICI](#) ➡

**Pour l'essentiel, les élus ont retenu que le nombre de permanents était de 8240 au 31 décembre, et de 8172 au 31 mars.**

En ETP moyen, FTV en comptait 8.967,3 au 31 mars 2022 contre 9.049,8 au 31 décembre 2021, soit une baisse de 82,5 ETP.

Pour rappel, en 2012 l'entreprise comptait 10.500 permanents et non permanents.

En 2021 il y a eu 213 arrivées pour 356 départs. Au 31 mars 2022 il y avait 61 arrivées pour 119 départs. Cela fait un peu plus d'1 remplacement pour 2 départs, ce qui est l'objectif de l'entreprise.

Au 25 avril 2022 on compte un total de 1.165 salariés inscrits dans la RCC : 944 pour retraite et 221 pour projet professionnel.

Comme au lancement de la RCC, les hommes, les PTA et le Réseau France 3 sont légèrement surreprésentés par rapport à la population de l'entreprise. Le Pôle Outremer est au contraire sous-représenté.

## POINT SANTÉ

**Les élus ont pris connaissance des travaux de la CSSCT centrale, réunie le 17 juin dernier.**

Retrouvez le compte rendu de la commission en [cliquant ICI](#) ➔

**En plus du point sur le plan d'action par rapport au projet TEPI (évoqué plus haut), les élus ont traité :**

- le plan d'action pour l'amélioration des relations entre la direction et les élus -un point absentéisme, avec un retour sur l'étude engagée en Nouvelle Aquitaine -le bilan 2021 effectué par les médecins du travail -et le recrutement d'un nouveau médecin du travail au sein du service médical autonome de France TV.

## POINT OUTRE MER


**Les élus sont revenus sur les points évoqués en commission outre-mer le 6 mai dernier.**

Retrouvez l'intégralité du compte rendu de la commission en [cliquant ICI](#) ➔

Il a été question d'un projet intitulé « mobilité immersion » : l'idée est de permettre à 10 salariés chaque année de pouvoir passer 6 mois dans une autre antenne.

Un point « audiences » a permis de constater de belles consolidations des scores. **Les élus ont précisé qu'ils souhaiteraient pouvoir disposer de chiffres comparatifs sur les médias locaux radio et télévision.** C'est difficile pour Wallis et Futuna ainsi que St Pierre et Miquelon (compte tenu de la quasi absence de concurrence).

4 projets techniques ont ensuite été évoqués, parmi lesquels celui intitulé « montage TV collaboratif » permettant à terme qu'un monteur d'une station puisse prendre en charge un reportage d'une autre station. La direction a expliqué que l'objectif était d'augmenter l'efficacité sur le terrain et la

 dynamique du réseau, afin de permettre une plus grande efficacité : puisque les plans de charges ne sont pas les mêmes d'une antenne à l'autre, l'idée est donc qu'une antenne dont le plan de

charge est plus léger puisse venir en aide à une autre, plus chargée en activité. Et ainsi, de pouvoir « faire quand même » plutôt que de « ne pas faire ».

Ce sujet fait l'objet en ce moment d'une négociation pour un accord d'expérimentation entre les sites de Mayotte et celui de la Réunion, sachant qu'il nous est dit qu'il y a un gros besoin en terme de montage à Mayotte par rapport à ce qu'il est possible de faire.

FO a fait remonter l'existence d'une tension existant aujourd'hui au sein des équipes radio en Martinique en raison de manque récurrent d'effectifs.

Enfin, un débat intéressant s'est tenu en instance au sujet d'un projet d'expérimentation « nouveaux métiers ».

L'objectif est que certaines poly compétences soient reconnues. Avec, en toile de fonds, le fait que l'exercice possible d'un métier sur les 3 médias d'une antenne est une chose, mais que l'idée qu'une même personne traite les 3 médias en même temps en est une autre.

Une réflexion est à développer sur le thème de la transversalité de la rédaction en chef sur les 3 médias.

Autre sujet : la formation des équipes aux différentes écritures TV, radio et web.

Il a été précisé que, dans certaines antennes, ces échanges existent déjà entre web, radio et télé. Ce qui manque en fait, ce sont les effectifs !

Enfin, a été évoquée aussi la forte inquiétude régnant à Malakoff avec le cumul entre la réforme de fonctionnement et l'arrivée du projet Campus. La direction prend le sujet très au sérieux. Christian Vion va se rendre sur site.

Prochain CSE central le 18 octobre